

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 22 juin 2017

RPI La Chapelle / Les Chavannes en Maurienne

Etaient présents

Représentant les municipalités :

Mme Chevalier, maire de les Chavannes en Maurienne.
Mme Boch, adjointe à les Chavannes en Maurienne.
Mme Da Costa, conseillère municipale à La Chapelle.
Mr Goyet, conseiller municipal à La Chapelle.
Mme Berthet, conseillère municipale à les Chavannes en Maurienne.
Mr Tedesco, conseiller municipal à les Chavannes en Maurienne.

Représentant les parents d'élèves :

Mme Darmezain (école de la Chapelle).
Mme Julliard (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Mimoun (école de la Chapelle).

Représentant l'Education Nationale :

Mme Ferrier, directrice à la Chapelle.
Mme Pasquier, directrice à les Chavannes en Maurienne.
Mme Rancurel, DDEN.

Etaient excusés

Mme Goyet, représentante des parents d'élèves.
Mr Portaz, maire de la Chapelle.
Mr Julien, Inspecteur de l'Education Nationale.

1. Activités et projets

- *Troisième trimestre :*

Le 30 mai, l'ensemble du RPI s'est rendu à Chambéry. Chaque classe a pu effectuer 2 visites de la vieille ville avec des guides du patrimoine.

Le 6 juin, ce sont les CE2-CM1-CM2 des Chavannes qui ont pu se rendre au musée archéologique de Sollières-Sardières puis participer à une balade sur ce même site.

La sortie de fin d'année s'est tenue à Bramans où l'ensemble des élèves a participé à une course d'orientation puis une petite randonnée. Le tout encadré par 3 accompagnateurs en montagne.

L'ensemble de ces sorties a été financé par le Sou des Ecoles qu'il convient de remercier tout comme les parents accompagnateurs.

La 3^{ème} projection du cinébus n'a pas eu lieu. Le temps de présence en salle étant dérisoire au regard des frais de transport.

Enfin, des intervenants en langue des signes sont intervenus dans la classe des Chavannes deux fois deux heures.

- *Quelques projets sont déjà en cours de préparation pour la prochaine année scolaire :*

- ✓ Le cycle piscine sera demandé au 3^{ème} trimestre pour la totalité des niveaux de classe.
- ✓ Le ski serait reconduit comme pour cette année si les finances le permettent.
- ✓ Une session tennis est également envisagée pour tout le RPI.

2. Effectifs et personnels 2017/2018

La Chapelle					Les Chavannes en Maurienne		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	3	4	5	4	6	4	8
21					18		

Enseignantes: Mme Ferrier (La Chapelle), Mme Pasquier (Les Chavannes en Maurienne).

Intervenant musique: dumiste de l'école de musique du canton de la Chambre.

EVS: Mme Bonnot (jusqu'au 31.10, reconduction demandée).

Intervenante italien: Mme Porro quitte son poste et devrait donc être remplacée.

3. Rythmes scolaires

Le Décret du 20 juin 2017 prévoit un retour possible à la semaine de 4 jours. Cette nouvelle organisation est soumise à l'accord final du DASEN après un consensus Conseil d'Ecole / Mairies du RPI.

Après un temps de débat, il est procédé à un vote : le Conseil d'Ecole vote à la majorité pour un retour à la semaine de 4 jours (7 votes pour et 2 abstentions). Les horaires seraient alors 9h-12h et 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour la Chapelle et 8h50-11h50 et 13h50-16h50 les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les Chavannes en Maurienne. Les représentants de la commune de la Chapelle souhaitent s'abstenir car ils émettent des réserves sur le bien-fondé de ce changement en l'absence d'études sur les effets de l'aménagement du temps scolaire sur 4,5 jours ces 3 dernières années. Ils ne souhaitent pas non plus voter contre la majorité des membres du Conseil d'Ecole.

4. Travaux et matériels

- la mairie de la Chapelle est remerciée pour les travaux réalisés dans les locaux : peintures de la classe maternelle et des sanitaires, changements des fenêtres et programmation du chauffage (coût d'environ 22 000 euros). Les méthodes de lecture des CP et CE1 ont également été renouvelées.

- la mairie des Chavannes est également remerciée pour les travaux prévus cet été : changements du sol / réfection des peintures.

- il est présenté une demande de financement de la part du psychologue scolaire du secteur. Elle sera étudiée avec les autres communes du canton, ceci pouvant entrer dans les attributions de la Communauté de Communes.

5. Questions diverses

- est-il prévu de remettre en classe la garderie du soir ? l'effectif potentiel est trop faible pour cette mise en place. La garderie du matin est déjà très peu fréquentée.